

Le professeur Henri Favre, doyen franco-protestant de la Faculté des Études supérieures à l'Université de Montréal

JEAN PORRET

avec la collaboration de Jean-Louis Lalonde et d'Éric Favre

À l'occasion du décès d'Henri Favre, nous avons demandé au pasteur Jean Porret de nous tracer un portrait de cet universitaire dont il a bien connu la famille. Jean Porret a été animateur de pastorale à l'Université de Montréal de 1974 à 1997. Il a été le premier protestant à occuper cette fonction et son mandat incluait la collaboration avec tous les groupes religieux. À la suppression du poste pastoral par l'Université, il a été fondateur et directeur du Service d'Action humanitaire et communautaire (de l'Université) de 1997 à 2003, service qui existe toujours. Éric Favre nous a aimablement fourni quelques informations supplémentaires. Qu'il en soit ici remercié.

JLL

Le mercredi 24 juillet 2013 au cimetière Mont-Royal, une assemblée nombreuse rendait un dernier hommage à Henri-Albert Favre décédé à 86 ans le samedi précédent. Ce professeur émérite de chimie, cadre universitaire remarqué, époux, père et grand-père achevait ainsi une vie bien remplie et féconde.

Originaire d'Ormont-Dessus (Alpes vaudoises), il est né le 4 décembre 1926 dans la petite ville de Payerne (près du lac de Neuchâtel) en Suisse, de Marcel Favre et Liliane Jaquéry. Ce fils de quincailleur fit ses études primaires et secondaires dans sa ville natale puis ses études classiques à Fribourg. Son père voulait en faire un pasteur. Il n'en fut rien pour lui. La chimie l'attirait définitivement et il entra à l'âge de dix-sept ans avec une autorisation particulière à l'École polytechnique de Zurich où il fit de très longues études pour l'obtention du doctorat en chimie. Il quitta alors la Suisse en vue d'études post-doctorales au Québec... mais n'est jamais revenu dans son pays.

Il rencontra à Montréal sa future épouse suisse de Genève, Isabelle Vionnet (1935-2010). Ils se sont mariés à l'Église unie Saint-Jean le 7 mars 1958 au temps du



pasteur Jacques Beaudon. Ils eurent trois enfants Alexandre (1959), Valérie (1961) et Éric (1968).

La carrière académique d'Henri Favre a débuté à l'Université de Montréal en 1952 à titre de professeur au département de chimie. L'admission de ce protestant bon teint au sein d'une université ouvertement catholique a de quoi étonner. La première charte de 1920 précisait bien qu'on y donnait l'enseignement supérieur et professionnel « conformément aux principes catholiques », avec l'archevêque de Montréal comme chancelier¹; celle de 1950, tout juste adoptée alors, maintenait la nature ecclésiastique de l'établissement notamment par l'obligation faite aux membres du Conseil des gouverneurs de professer la religion catholique et par la voix prépondérante donnée au chancelier sur toute décision des corps universitaires².

Il faut croire que les qualités personnelles d'Henri Favre l'emportaient sur le caractère de l'institution et que déjà une

certaine évolution des mentalités était en marche, car son appartenance protestante ne semble pas avoir posé de problème. Une anecdote révélatrice pourtant. Au milieu des années 1950, le cardinal Paul-Émile Léger vient à la collation des grades. Évidemment tout le monde baise l'anneau du prince ecclésiastique. En arrivant devant Henri Favre, le cardinal s'attend à ce qu'il fasse de même. L'universitaire prend plutôt ostensiblement la main qu'on lui tend et offre au prélat une poignée de main fraternelle ; l'ecclésiastique recule mais finit par s'exécuter à l'étonnement général.

Ses qualités de gestionnaire et de meneur d'hommes sont vite mises à contribution puisqu'il est appelé à diriger son département de 1959 à 1963.

Dans ce même temps s'amorcent les changements d'orientation majeurs de l'institution. C'est d'abord la nomination, avec l'accord de Rome!, de Lucien Piché comme premier vice-recteur laïc en 1961. Et c'est surtout avec l'arrivée du recteur

Roger Gaudry en 1965, comme premier recteur laïc que l'université échappe à la tutelle catholique. « Professeur et chercheur reconnu mondialement, il réorganise l'administration et la structure facultaire et oriente la mission universitaire vers les études supérieures et la recherche. [...] Dans le préambule de la nouvelle charte, on déclare que : *l'université reconnaît à ses membres les libertés de conscience, d'enseignement et de recherche inhérentes à une institution universitaire de caractère public, et qu'elle désire faire participer à son administration ses professeurs, ses étudiants et ses diplômés* ». « L'archevêque perd les pouvoirs que lui conférerait l'ancienne charte. L'accord de Rome ne sera plus nécessaire pour la nomination du recteur puisqu'il sera choisi par le Conseil de l'Université avec la participation de l'Assemblée universitaire » (même source).

C'est donc à ces changements essentiels et à ces nouvelles orientations vers les études supérieures et la recherche que participera Henri Favre. En 1963, il est nommé adjoint au vice-recteur avec mandat de rédiger l'un des premiers rapports de planification et d'analyse prévisionnelle de l'Université, *Les bases académiques d'un plan quinquennal pour les années 1964-1969*.

Doyen de la Faculté des sciences de 1964 à 1968, il fait preuve de qualités d'organisateur qui sont mises à profit lors de la création ultérieure, en 1972, de la Faculté des études supérieures (FES) qui diplôme aussi les maîtres et les docteurs de l'École Polytechnique et de l'École des Hautes Études Commerciales. Sous son habile direction, la FES définit sa mission et restructure les programmes des cycles supérieurs : établissement de standards d'excellence, harmonisation de l'enseignement, création de programmes multidisciplinaires, encadrement de la formation des chercheurs. Il est intéressant et quelque peu ironique de voir que c'est un franco-protestant qui a contribué pour sa part à la réforme de l'Université de Montréal si peu disposée jusque là à l'égard des membres des Églises réformées ou évangéliques.

En 1979, Henri Favre quitte ses fonctions de doyen de la FES pour assumer pendant cinq ans la charge de doyen de la Faculté de musique et voir à sa relance. Mis à part ses qualités de gestionnaire, d'aucuns peuvent s'étonner d'une telle nomination. Mais, n'était-il pas un mélomane averti et un pianiste qui savait transmettre sa passion pour cet instrument ? Avec Pierre Rolland qui lui succéda en 1984, ils eurent à gérer la faculté durant la crise économique qui marqua les années 1980

et qui toucha durement le secteur de l'éducation. L'Université leur rend hommage en disant qu'ils réussirent malgré les restrictions à maintenir les exigences des programmes déjà en place et favoriser ainsi une augmentation substantielle de diplômés, notamment au niveau de la maîtrise et du doctorat. Mais l'éminent gestionnaire gardait le meilleur pour ses petits enfants... en les initiant au piano.

Henri Favre terminera sa carrière comme professeur honoraire au Département de chimie. (1984-1991) quand il a pris sa retraite à 65 ans comme le veut le règlement. Mais il a encore enseigné pendant deux ans, le Département manquant de professeurs, semble-t-il.

Les vingt années suivantes furent bien remplies. Il était consultant à son compte en nomenclature chimique pour le Gouvernement canadien. Il a aussi travaillé pour l'Ordre des chimistes et pour l'Organisation mondiale de la santé à Genève. Il a également œuvré pour l'Union internationale de la chimie pure et appliquée (IUPAC), une organisation non gouvernementale qui établit la nomenclature, les symboles et la terminologie internationale dans le domaine. Il a écrit de nombreuses œuvres traitant de nomenclature, la dernière en date est parue en 2014², le résultat de dix ans de travail en collaboration avec le professeur américain W. H. Powell, un pavé de 1568 pages! Il avait rendu le bon à tirer le 20 juin 2013 et exactement un mois plus tard, il s'est éteint le 20 juillet après une courte maladie. Son épouse, Isabelle Vionnet, l'avait précédée dans la tombe en 2010, ainsi que son frère Jean-David (mort jeune en 1963). Il laissait dans le deuil ses enfants et sa soeur Mady Musso.

Homme de foi discrète, il devait faire un retour marqué à la pratique religieuse et protestante. Ses deux lieux de culte étaient la cathédrale Saint-Pierre à Genève avec le pasteur William McComish dont il appréciait particulièrement les prédications, et l'église Saint-Jean à Montréal, où je le retrouvais régulièrement sur le même banc le dimanche matin. En bon protestant, il ne parlait guère du contenu de sa foi chrétienne, mais elle avait certainement une bonne place qu'il mettait en pratique dans ses occupations quotidiennes. La rigueur et le travail ont été les marques de ce fils de Calvin. Sa devise aurait pu être, *labor et fides*, le travail et la foi. Et même à la retraite, il y est demeuré fidèle comme on l'a vu!

C'est à l'Université de Montréal que je devais le rencontrer régulièrement. Il me saluait toujours de façon unique et

avec un sourire marqué d'un « Monsieur le pasteur ». Cette distinction malicieuse qu'il m'accordait, il ne la limitait pas à me serrer la main en me regardant dans les yeux. Affirmer son appartenance croyante et religieuse passait par son travail. Ce qu'il faisait remarquablement même si nous n'étions pas conscients de tout ce qu'il donnait sans compter à cette institution. Il fut à coup sûr un des artisans de l'Université moderne que nous connaissons aujourd'hui.

Voici ce qu'en dit le jour de ses funérailles un collègue, Michel Lespérance, qui l'avait bien connu. « Pour ma part, j'ai œuvré au secrétariat général de l'Université pendant 35 ans. J'ai donc côtoyé Henri Favre dans de nombreuses instances et comités. De plus, comme nos locaux étaient voisins de ceux de chimie, nous avions l'occasion d'échanger amicalement lors de brèves rencontres dans les couloirs, revêtu qu'il était de son sempiternel sarrau blanc. Pour lui, c'était en quelque sorte porter les habits de la fonction. Quand on pense à l'universitaire, l'on doit reconnaître que ce qui caractérisait le plus Henri Favre, c'était d'avoir été le premier doyen de la Faculté des études supérieures. À ce titre, il a été le principal artisan de l'intégration des études de 2^e et 3^e cycle à la structure facultaire de l'Université de Montréal.

« Permettez-moi de parler quelque peu de l'être qu'il a été. Homme réservé s'il en fut, il n'aimait pas faire étalage de ses mérites et de ses réalisations. Homme de rigueur, il tenait à ce que les choses soient bien faites. Par-dessus tout, il aimait enseigner tant au premier cycle qu'à la maîtrise et au doctorat et transmettre aux autres ses vastes connaissances. Il a d'ailleurs formé un nombre significatif de docteurs qui ont œuvré par la suite dans les diverses sphères de la chimie au Québec. Pour l'un de ses collègues qui occupait le bureau voisin du sien, le professeur Maurice St-Jacques, il était, m'a-t-il récemment confié, des plus accueillant et faisait preuve d'une grande amabilité.

« Henri Favre est, avec les bâtisseurs que furent les Roger Gaudry, Maurice L'Abbé, Jacques St-Pierre et quelques autres, l'un de ceux qui ont le mieux incarné les aspirations du milieu universitaire à une époque où l'Université de Montréal se modernisait et accédait au rang de grande université de recherche. Il en fut l'un des grands serviteurs. »

Merci à cet homme fidèle et constant qui à sa façon voulait accorder le travail bien fait à une confiance dans la vie que Dieu nous accorde.